



VITAM'SURE

Gamme Prévention

Le duo sécurité pour votre semence

GAMME PRÉVENTION

Pack mouillant x poudre



Autorisé en agriculture biologique
sous la réglementation UE 2018/848

Conforme aux normes substances naturelles à
usage biostimulant (décret 2016-532) et NFU 44-001

Mouillant

Huiles essentielles
(Fenouil, Girofle, Cannelle & Lemongrass)

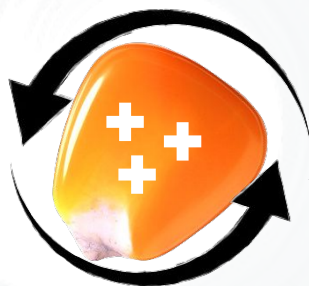
Extraits hydroalcooliques
végétaux
(Ail & Piment)

VITAM'SURE

Poudre

Lithothamne en poudre
(80 µm)
42,5% CaO
3% MgO

Prévient des dégradations
sur la semence



Renforce et préserve ses
capacités germinatives

VITAM'SURE : Préconisations



Utilisation: Toutes agricultures (conventionnelles, bio,..)
→ Utilisation sur **maïs**



Dosage:

- Pack de 8 doses de maïs
- 1 dose ⇒ 50 000 grains
→ 2 doses/ 1 hectare (si semis à 100 000 grains/ha)



Conseils d'utilisation:

- Enrobage de semence en 3 étapes :
 1. Incorporation de la poudre (90%) dans le mélange
 2. Incorporation du mouillant
 3. Incorporation du restant de poudre (10%)
- Possibilité d'appliquer sur semence traitée
(grâce au lithotamne qui crée une paroi entre les molécules phytosanitaires et les huiles essentielles)



Date d'application:

- Délai entre application et semis: 1 semaine jusqu'à 3 mois

Conservation: 12 mois à température ambiante.